

Affaires scolaires communales

SERVICE ADMINISTRATIF DES AFFAIRES SCOLAIRES

Organisation du service

Le Service administratif des affaires scolaires est composé du personnel suivant :

- 1 Cheffe de service
- 1 assistante à 80 %
- 1 chauffeur du bus scolaire à 100 %
- 1 responsable de cafétéria à 45 %
- 1 Directrice d'APEMS à 75 %
- 3 éducatrices-éducateurs diplômé-e-s (2,1 ETP)
- 3 éducatrices-éducateurs auxiliaires (1,95 ETP)
- 1 apprentie ASCE
- 3 responsables de réfectoire *
- 11 auxiliaires de réfectoire *
- 8 patrouilleurs scolaires *
- 18 responsables de groupes de devoirs surveillés *

* Personnel rémunéré à l'heure.

Cheffe du Service administratif des écoles

Comment concilier une prestation cantonale obligatoire (scolarité) et une prestation communale facultative dont les conditions de mise en œuvre sont pour la plupart dictées par le département ? Voici tout le challenge de notre Service administratif des écoles.

En effet, autour de l'école gravitent un certain nombre de prestations dont notre service a la responsabilité. Elles sont mises en place, ou financièrement soutenues, par notre Commune, au profit des acteurs de l'école.

En voici une liste non exhaustive :

- activités pédagogiques extra-muros sportives et culturelles (camps, école à la montagne, spectacles, etc.) ;
- aménagement du mobilier des classes et des locaux administratifs ;
- gestion des clés des locaux scolaires ;
- attribution des salles pour écoles de langues étrangères ;
- structures d'accueil parascolaires (réfectoires et APEMS) ;

- devoirs surveillés ;
- transports scolaires ;
- patrouilleurs ;
- coordination Pédibus.

Toute une panoplie de tâches liées aux prestations énoncées, riches et variées dans l'exercice de notre fonction au quotidien.

Les différents outils et programmes informatiques mis à disposition par notre Commune pour faciliter la gestion de ces tâches sont performants. L'adhésion du service à la rédaction de procédures (Optimiso), le démarrage de la gestion électronique des documents (GED), ainsi que l'arrivée de Xpert.meeting pour la transmission des rapports à la Municipalité, sont autant de nouveautés auxquelles il est indispensable de s'adapter. Mais avant d'être efficaces elles sont tout d'abord « mangeuses » de temps.

Le Service administratif et son équipe s'est attelé en 2014, et s'attèlera encore pour les années à venir, à suivre le progrès technologique en constante évolution. Il veille cependant, malgré cette brillante technologie, à conserver en point de mire la partie humaine des êtres formant la population d'Ecublens, en restant attentif à répondre au plus près des besoins personnels de chaque individu, qu'ils soient professionnels de l'enseignement, parents, enfants ou collaborateurs d'un service de notre cité.

La Cheffe du Service administratif remercie l'ensemble des personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école et avec qui elle collabore tout au long de l'année aux différents projets réalisés ou en cours de réalisation avec une intention bienveillante.

Sylvette Menétrey, Cheffe de service

◆ ◆ ◆ ◆

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)



L'APEMS

C'est une structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire, qui s'est ouverte le lundi 27 août 2012, dans le nouveau Centre socioculturel d'Ecublens. Sa capacité d'accueil est de 36 places. Elle accueille les écoliers des degrés 1P à 6P des collèges du Croset, de la Coquerellaz et de Neptune.

La structure est fermée pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Horaires

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7 h – 8 h 30 et 11 h 30 – 18 h 15.
- Mercredi : 7 h – 18 h 15.

Mission du lieu

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité ; c'est un lieu de vie où les enfants trouvent un rythme, un climat, une ambiance et des activités qui se distinguent des champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas du temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis. Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences, leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

Personnel

- Une Directrice à 75 % :
Mme Isabelle Cornut Massard
- Une éducatrice diplômée à 85 % :
Mme Jacqueline Dancet

- Une éducatrice auxiliaire à 60 % :
Mme Claudia Ortiz
- Une éducatrice auxiliaire à 50 % :
Mme Anne-Marie Manière
- Une éducatrice diplômée à 40 % :
Mme Marine Hugentobler.

Augmentation du personnel depuis le 25 août 2014

Engagement de :

- M. Axel Noverraz, éducateur diplômé à 75 % ;
- Mme Thérèse Baumann, éducatrice auxiliaire à 50 % ;
- Mme Rosa Regina Salia, éducatrice auxiliaire à 45 %.

Changements de taux d'activité :

- Mme Claudia Ortiz passe de 60 % à 70 % ;
- Mme Anne-Marie Manière passe de 50 % à 75 % ;
- Mme Marina Hugentobler passe de 40 % à 50 %.

Antenne de l'APEMS

Lors de la préparation de la rentrée scolaire d'août 2014, il y a eu une forte demande pour la tranche-horaire 15 h 15-18 h 15, en provenance du collège de la Coquerellaz. Pour pouvoir répondre positivement à cette demande, nous avons créé une antenne de l'APEMS de 24 places supplémentaires pour les 3P à 6P, situées dans le réfectoire scolaire de ce collège.

La ligne pédagogique

La ligne pédagogique est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel (auprès des enfants).

Colloque

La Directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants afin d'organiser, modifier, adapter le programme quotidien de l'APEMS. De plus, les colloques nous

permettent de relever les interrogations et les questionnements au sujet des enfants.

Un des thèmes de la ligne pédagogique : les repas

Il faut se rappeler que manger représente l'un des merveilleux plaisirs de la vie. Forcer un enfant pervertit son appétit, que ce soit par la force ou la cajolerie, on fait naître chez lui une résistance inconsciente ou une opposition directe.

L'obliger à manger, c'est ignorer ses sensations, ses propres besoins, c'est nier son individualité.

Par conséquent, les éducatrices ont un rôle capital à jouer pour valoriser ce plaisir dans la vie de groupe en accordant une importance particulière à la gestion du temps. Respecter l'enfant dans son individualité, par rapport à son appétit, à ses goûts, à son rythme propre avec ce qui constitue son identité culturelle et familiale.

Objectifs

- Accompagner l'autonomie de l'enfant selon ses capacités autour de la prise de son repas.
- Créer une ambiance propice aux échanges et au bon déroulement du repas.

Règles

- Je respecte l'espace de l'autre en restant bien assis et en évitant de bousculer, de frapper ou tout autre acte agressif.
- Je ne joue pas avec la nourriture, ni avec mes services de table.
- Je discute avec mes compagnons de table et non avec les tables voisines.
- Je ne me lève pas de table sans en avoir demandé l'autorisation.
- Je fais attention à mon langage en excluant les mots vulgaires de mon vocabulaire.

Il y a 3 règles à respecter :

1. On ne force pas un enfant à manger.
2. On ne force pas un enfant à terminer son assiette.
3. On ne force pas un enfant à goûter.

Les repas sont un moment de plaisir et de partage, et non de forçage.

Activités réalisées

- Bricolages.
- Contes à la Bibliothèque.
- Fête de l'été.
- Sortie surprise pour les 6P qui quittent l'APEMS.
- Fête d'Halloween.
- Boum.

◆◆◆◆

Réfectoires scolaires

Tarifs

Classes de revenu brut	Prix du repas
jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Nous relevons l'excellente collaboration qui prévaut entre le Service des finances, notre service et la Direction des écoles, pour la gestion de ce service communal très apprécié par les bénéficiaires.

Contrôle des données salariales

Le Service des finances exige les justificatifs de revenu des parents des enfants inscrits initialement dans les différents réfectoires (information collectée par la Direction des écoles).

Marge contributive



Pour rappel, la contribution-cible minimum a été fixée par la Municipalité à 20%. Sur la base des chiffres 2014, celle-ci se monte à 25.64% ; l'objectif est donc atteint.

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour nos réfectoires et l'APEMS. Ce prestataire répond à nos besoins et le contrat a donc

été reconduit pour l'année scolaire 2014-2015.

En 2014, nous avons pu compter sur trois réfectoires opérationnels :

Réfectoire du CSCE

Accueille entre 18 et 31 enfants par jour (ce nombre s'ajoute aux 36 places occupées par l'APEMS dans le même réfectoire). Encadrement : 2 à 3 adultes selon l'effectif du jour.



Réfectoire du Pontet

Accueille entre 50 et 60 enfants par jour. Encadrement : 4 à 5 adultes selon l'effectif du jour.



Réfectoire de la Coquerellaz

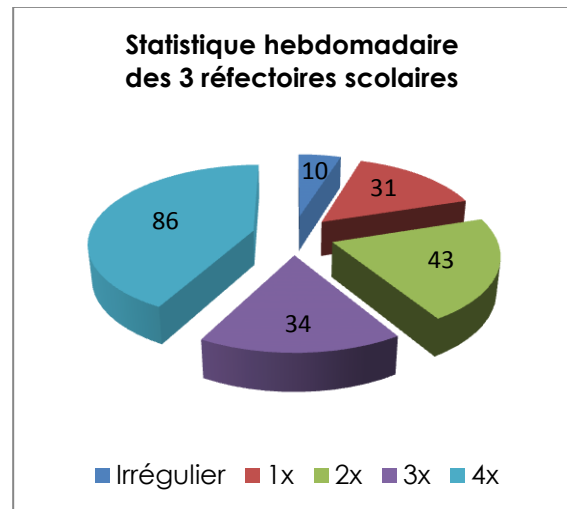
Accueille entre 55 et 75 enfants par jour. Encadrement : 5 à 6 adultes selon l'effectif du jour.



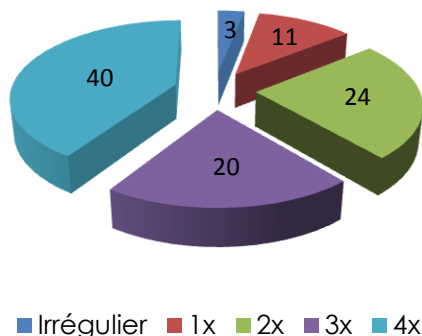
Formation professionnelle

La formation d'analyse des pratiques dispensée dans l'objectif de consolider les connaissances éducatives de notre personnel des réfectoires a été maintenue en 2014.

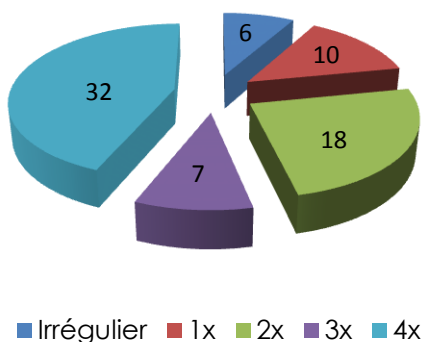
Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos Autorités pour l'effort consenti à l'accueil de midi pour nos écoliers, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de nos réfectoires pour toute leur créativité, leur dévouement et leur motivation.



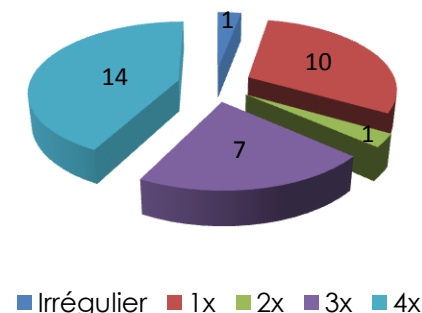
Statistique hebdomadaire du réfectoire de la Coquerellaz



Statistique hebdomadaire du réfectoire du Pontet



Statistique hebdomadaire du réfectoire du Centre socioculturel



♦ ♦ ♦ ♦

Devoirs surveillés

Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 3P à

8P, de 15 h 30 à 16 h 30. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leur enfant pour une heure ou une heure et demie au collège d'Epenex. Une participation financière symbolique leur est demandée, la Commune assumant la plus grande partie des frais.

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions par les parents et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2014-2015, 15 groupes ont été ouverts afin de permettre de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables des groupes sont assurés par le Service administratif des écoles. Une formation d'analyse des pratiques professionnelles, destinée aux responsables de groupe non enseignant-e-s, est organisée à la rentrée d'août, ainsi qu'un suivi tout au long de l'année scolaire. Cette formation est fondée sur la base d'un cahier des charges et des objectifs, élaborés en collaboration avec la formatrice, Mme Marianne Ré, consultante en éducation et formatrice d'adultes.

Les responsables des devoirs surveillés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur(s) enfant(s). Il ne saurait être question de leur part, en cas de mauvais résultats ou d'échecs, de mettre en cause l'animatrice des leçons. Les devoirs surveillés ne sont pas considérés comme des cours d'appui.

♦ ♦ ♦ ♦

Transports scolaires

Un Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire a été préparé en 2014 par le Service administratif des écoles, en collaboration avec un groupe de travail composé de M. Pierre Kaelin, Syndic, M. Claude Salzmann, Chef du Service des finances, M. Cyril Besson, urbaniste, et de membres du Conseil d'établissement du groupe « parents ». Il a été soumis à la Municipalité en décembre et sera adressé au Département pour

examen préalable avant d'être présenté au Conseil communal.



Bus scolaire

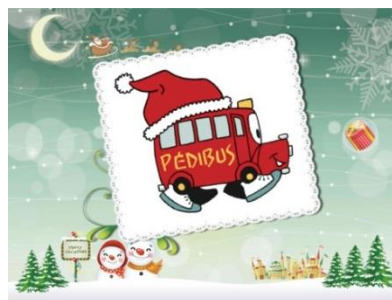


Le bus scolaire, conduit par M. Gérald Christen, transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 6P en provenance du collège d'Epenex jusqu'au collège de la Coquerellaz, ceci pour équilibrer les effectifs. Il assure en outre une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, etc.) ou de petits groupes et même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique, etc.). Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires du Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation :

DANS LE BUS:	
J'ATTACHE MA CEINTURE	
JE RESTE ASSIS JUSQU'A L'ARRET COMPLET DU BUS	
JE NE MANGE PAS ET NE BOIS PAS	
JE RESPECTE LE SILENCE	
PAS DE TROTTINETTE	



Pédibus



Malgré les efforts consentis à la promotion de nouvelles lignes, ceux-ci n'ont pas donné les résultats escomptés. En effet, le concept du Pédibus, basé sur l'entraide et le bénévolat, n'est pas toujours compatible avec l'emploi du temps des parents. Il n'y a, par conséquent, aucune ligne Pédibus mise sur pied pour l'année scolaire 2014-2015.

L'Administration communale reste cependant à disposition pour encourager toute initiative nouvelle qui viendrait à sa connaissance.

Séances 2014

- 28 janvier : Participation à la séance d'information aux parents des futurs élèves de 1P (enfants).
- 27 août : Séance au réfectoire du CSCE avec les parents pour la mise en route de ligne existante ou nouvelle.



Patrouilleurs scolaires

Les patrouilleurs scolaires dépendent du Service administratif des écoles depuis la création de la PolOuest en 2008. Ils sont au nombre de 8 en 2014 pour notre Commune, dont 2 pour le collège de la Coquerellaz, 4 pour le collège du Croset et 2 pour celui d'Epenex.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15. L'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi. L'horaire complet d'un patrouilleur est donc d'une

dizaine d'heures hebdomadaires. Certains postes sont assumés par deux personnes qui se répartissent les heures de présence.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par M. Arcangelo Papotto, appointé, spécialiste «Prévention & Partenariats» de PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur travail précieux et important pour la sécurité des enfants, qu'ils effectuent tout au long de l'année, qu'il vente ou qu'il neige !



♦ ♦ ♦ ♦

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législation 2011-2016) :

Secteur « Autorités »

- *Présidente* :
Mme Pascale Manzini,
Conseillère municipale
- *Vice-Présidente* :
Mme Catherine Gauchoux,
Conseillère communale
- M. Jorge Ibarrola,
Conseiller communal
- M. Boubker Chebbaa,
Conseiller communal
jusqu'au 30 septembre 2014
- M. Charles Koller,
Conseiller communal
dès le 2 octobre 2014.

Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon, Directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,
Doyenne primaire
- Mme Marie-Claire Bergeron,
enseignante primaire
- Mme Ariane Rappaz
enseignante secondaire.

Secteur « Parents »

- Mme Clémentine Hubleur
- Mme Maïté Perez Chevallaz
- Mme Karine Vernez Thomas
- Mme Barbara Schlittler
jusqu'au 15 août 2014
- M. Marc Maderi
dès le 13 octobre 2014.

Secteur « Sociétés civiles »

- M. Giuseppe Biancaniello,
Délégué jeunesse
jusqu'au 31 juillet 2014
- M. Steve Renggli,
Délégué jeunesse
dès le 13 octobre 2014
- M. Aitor Ibarrola,
Commission d'intégration et d'échange
suisse-étrangers
- M. Vincent Guyaz, pasteur
- Mme Natacha Allenbach, Association
des parents d'élèves (APE).

Secrétaire

- Mme Sylvette Menétrey.

Séances

Le Conseil d'établissement a siégé à trois reprises, soit les :

19 février, 14 mai et 12 novembre 2014.

Sujets abordés en 2014

- Fêtes de fin d'année scolaire – cortège.
- Règlement des transports scolaires.
- Jardin des parents.
- Projet « Défi vélo ».
- Constructions scolaires.
- Prévention « Sexting & Cybermobbing ».



Différents groupes de travail ont été créés au sein du Conseil d'établissement pour permettre de présenter les projets et d'en discuter lors des séances.

◆ ◆ ◆ ◆

Rapport de la Direction des écoles

(à titre d'information)

Introduction

Il y a de cela une dizaine d'années, Ecublens a acquis le statut de ville. Depuis, la population de notre Commune n'a cessé de croître, atteignant aujourd'hui plus de 12'300 habitants.

Paradoxalement, l'effectif de notre établissement scolaire est relativement stable et oscille entre 1'230 et 1'280 élèves, répartis dans environ 65 classes. Cette constatation est plus qu'étonnante et peut probablement s'expliquer par deux raisons : d'une part, un léger vieillissement de la population et, d'autre part, la construction de logements pour étudiants.

Mais cela ne devrait pas durer et une étude des naissances durant ces quatre dernières années montre que nos futures volées dépassent très largement le nombre d'élèves par degrés que nous enregistrons aujourd'hui. A titre d'exemple, les volées actuelles de 7P et de 8P comportent chacune une centaine d'élèves, avec 5 classes par degré.

Les futurs élèves de 1P qui commenceront l'école en août 2015 devraient être près de 140, entraînant ainsi l'ouverture de 2 classes supplémentaires et il en va de même en 2016, en 2017 et en 2018.

Cela signifie que notre établissement va très rapidement se retrouver avec un ef-

fectif de 1'400 élèves, et ce n'est pas tout...

En effet, ces chiffres n'incluent pas les familles qui arriveront dans la Commune suite à la construction des nouveaux quartiers prévus ces prochaines années, notamment celui de « Croset-Parc ». On peut donc sans exagération penser que les écoles d'Ecublens compteront 1'500 élèves à l'aube de la prochaine décennie.

Face à ces constats, la Direction des écoles a transmis, en mai 2013, un rapport à la Municipalité afin que cette dernière envisage la construction d'un nouveau bâtiment scolaire d'ici à 2018, voire 2019 au plus tard.

Ce projet est aujourd'hui sur les rails et va certainement faire l'objet d'un concours d'architecture. Si tout se déroule selon le calendrier prévu, nous devrions disposer d'un nouveau collège, situé à côté de celui du Croset, pour la rentrée scolaire 2019.

Ce bâtiment, dont le coût de construction est estimé aujourd'hui entre 20 et 25 millions de francs, devrait comporter :

- de 20 à 22 salles de classes ;
- 4 à 6 salles de dégagement ;
- 1 salle d'ACM (activités créatrices manuelles) ;
- 1 salle des maîtres ;
- 1 structure d'accueil de jour pour enfants (y c. un réfectoire) ;
- des locaux et bureaux pour les PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) ;
- 1 salle double d'éducation physique (de type VD4).

Ce nouveau collège permettra ainsi :

- De redonner à quelques salles de l'actuel collège du Croset leur utilisation initiale, par exemple la salle des sociétés et la salle de rythmique, qui ont été « réquisitionnées » et transformées en salles de classe.
- De déplacer les classes actuelles de 1P à 6P du collège de Neptune, libérant ainsi des salles au Pontet, en prévision d'une augmentation des effectifs dans les degrés 7P à 11S.

- D'absorber l'augmentation du nombre d'élèves consécutive à la construction du quartier « Croset-Parc ».
- De libérer des bureaux occupés par les PPLS au Pontet en vue de la croissance de notre Service administratif qui, logiquement, devrait être proportionnelle à celle de l'établissement.

Nous remercions par avance nos Autorités exécutives et législatives d'avoir pris en considération la demande de la Direction des écoles et de se lancer dans cet important investissement financier. Cela évitera à la Commune, d'ici à quelques années, de devoir placer dans l'urgence des containers pour y installer les classes supplémentaires.

Seule ombre au tableau : ce projet risque malheureusement de différer une nouvelle fois la réalisation d'une salle d'éducation physique (double ou triple, éventuellement multi-usages) au sein du complexe scolaire du Pontet...

Serge Lugon, Directeur



DIVERS

Camps de ski et de sport

6 camps de ski ont été organisés, dont 4 dans le chalet des Alouettes à Morgins et 2 autres à Plan Sepey. En tout 233 élèves y ont participé.



La 32^e édition de la Traversée du Jura, réservée aux classes de 10^e VP/VG, s'est déroulée du 8 au 12 septembre 2014 dans de bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.

Ecole à la montagne

La plupart des classes primaires des degrés 4P à 7P ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins et les 11^{es} sont parties en voyage d'études.

Prévention routière

Les élèves de 3P et 4P ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la PolOuest.

Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes des degrés 1P à 6P et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mme Vanessa Kohli au collège du Croset et d'Epenex pour les 3P à 6P et par Mme Roulet à Neptune et à la Coquerellaz pour les 1-2P et les 3P à 6P.

Dans les degrés 7P à 11S, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Léa Ferreira Granchamp. Selon un horaire personnalisé établi d'entente avec le maître de classe, les enfants non francophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants (liste non exhaustive) :

- Opération « Pommes à la récré » pour les élèves de degrés 1P à 11S.
- Cours d'éducation sexuelle donnés par ProFa.
- Animation de l'Association romande pour la prévention de la violence « Pa-

- touch » pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Cours de prévention routière pour les classes des degrés 1P à 6P.
 - Intervention « PolOuest » pour les classes des degrés 7P à 11S.
 - Visites dentaires pour les élèves des degrés 1P à 11S.
 - Passage du pasteur dans les classes des degrés 7P à 11S.
 - Animation bibliothèque pour les classes volontaires.
 - Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 9S à 11S.
 - JOM : Journée « Osez tous les métiers » pour les classes des degrés 7P à 9S.
 - Tournoi sportif de Noël pour les élèves de 10S et DES.
 - Activités et journées spéciales diverses pour les degrés 1P à 6P.
 - Journée « neige et glisse » pour les classes de 7P.
 - Tournoi « balle brûlée » pour les classes des degrés 1P à 6P.
 - Journées sportives des degrés 1P à 6P.
 - Marche de 13 km pour les élèves de 9S.
 - Joutes sportives pour les élèves des degrés 7P à 11S.
 - « Paroles d'oiseau » de la compagnie « Contacordes » pour les élèves des classes 3P à 6P et DEP.
 - Spectacle de musique « Célier /Duperrex » pour les degrés 7P et 8P.
 - Spectacle de Gospel pour les élèves du secteur secondaire 9 à 11S.
 - « Nuit des artistes » : spectacles mettant en valeur les jeunes talents de notre établissement.
 - Spectacles de la semaine artistique « Ecublens fête la musique » avec la participation du groupe de théâtre, de Chant en mouvement et des deux chœurs des écoles.
 - Chantée de Noël animée par les chœurs primaires et secondaires.
 - Cérémonie des promotions pour les élèves sortants (11S et DES).

Fournitures scolaires

Inventaire de l'économat :

- Stock fin 2013 138'491.95
- Stock fin 2014 140'032.40

- Augmentation valeur du stock 1'540.45

A nouveau, l'augmentation de la valeur du stock est faible cette année, car il y a eu peu de nouveautés.

Par contre, le montant des achats est conséquent, les nouveaux moyens étant plus chers qu'auparavant.

Comparaison des trois dernières années :

	2012	2013	2014
Factures	196'032.90	184'100.00	226'431.95
Pondération stock	31'602.80	- 4'961.70	- 1'540.45
Charge nette	227'635.70	179'138.30	224'891.50
Nombre élèves	1'238	1'254	1'261
Prix revient par élève	183.87	142.85	178.34

Catherine De Jesus,
dépositaire des fournitures scolaires

RAPPORTS DE LA DIRECTION

Rapport de la Doyenne en charge des degrés 1P à 6P

L'école continue d'évoluer : actuellement, la qualité première des enseignants doit être l'adaptation aux changements :

- Changement administratif : avec l'introduction des notes dans le logiciel NEO et ses conséquences pédagogiques, les conseils de classe bisannuels.
- Changement pédagogique : avec l'introduction chaque année de nouveaux moyens d'enseignement, par exemple cette année « Der grüne Max 2 » pour l'allemand en 5P et « Habiter » pour la géographie.
- Changement ou plutôt évolution des mesures d'aide à mettre en place pour divers types d'élève : les enfants ayant des troubles DYS, les enfants HP, les enfants souffrant d'un déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, etc.
- Prise en compte des problèmes médicaux toujours plus conséquents des élèves : obésité, diabète, épilepsie, allergies, intolérances alimentaires, etc.
- Changement de la perception de l'école par les parents : manque de confiance, critiques, exigences déme-

surées. Les parents n'hésitent plus à demander les services d'un avocat et à contacter le département pour faire part de leurs récriminations.

- Etc.

Toute cette évolution fait que la profession enseignante, le plus beau métier du monde, devient compliquée. Seuls les enseignants ayant une motivation sans limite pourront surfer sur cette vague.

Merci au Directeur, à tous mes collègues et au personnel administratif pour leur précieuse collaboration durant cette année 2014.

Isabelle Costa-Rubin, Doyenne

Rapport des Doyens en charge des degrés 7P à 11S

Doyenne 7-8P, 9-11S VP et Doyen 9-11S VG

Voici déjà notre septième rapport annuel en tant que Doyen et Doyenne pédagogique au Pontet. La phase de familiarisation est terminée depuis longtemps déjà et pourtant nous ne cessons d'apprendre encore et de nous adapter continuellement.

En effet, chaque situation traitée, que ce soit avec des élèves, des parents ou des collègues, nous apprend quelque chose et vient nourrir notre expérience, tant notre travail repose sur de l'humain et n'est jamais exactement identique d'une fois à l'autre. Etre Doyen-ne, c'est être au cœur des problèmes, et parvenir à les résoudre est un enrichissement et un brin d'expérience gagnée, pas à pas.

L'adaptation continue ne concerne pas uniquement l'aspect humain du travail, mais surtout l'aspect légal et administratif. De nombreux changements ont eu lieu récemment et leur mise en application n'est pas toujours aisée tant les pratiques des enseignants, et par conséquent des Doyens qui chapeautent cela, s'en sont vues modifiées. Les différents niveaux en VG nous ont, par exemple, poussés à repenser l'organisation des conseils de classe, le nombre d'enseignants intervenant dans chaque classe étant toujours plus grand. La saisie informatisée des résul-

tats des élèves a également transformé certaines manières de faire. Il y a du bon à ne pas rester sur ses acquis, mais il y a aussi des dégâts collatéraux liés à la nouveauté.

Pour conclure, disons que le plus difficile reste sans doute de faire au mieux, pédagogiquement parlant, avec une enveloppe budgétaire qui ne grossit pas à vue d'œil quand bien même certains aspects de la LEO l'impliqueraient.

*Laurence Studer, Doyenne et
Thierry Châtelain, Doyen*

Rapport du Doyen administratif

Gestion de l'établissement

L'entrée en vigueur de la LEO a apporté son lot de difficultés dans l'établissement des horaires pour les classes et pour les enseignants.

Avec l'introduction de cours à niveaux dans trois branches en 9S et 10S et l'alignement des cours à options pour les 9S, les horaires des maîtres ressemblent de plus en plus à du gruyère et ce n'est pas fini.

Pas toujours facile dans ces conditions de faire accepter aux collègues de mettre des plages horaires à disposition pour les remplacements et il est encore moins facile de les approcher pour des remplacements au pied levé.

Cette gestion n'est pas toujours évidente.

Prévention, santé et professionnel

Dans le courant de l'année différentes activités extrascolaires en lien avec la santé (vaccinations,...), le cadre professionnel (JOM, Salon des métiers, stages,...) ou la prévention (Gendarmerie,...) se greffent à l'enseignement.

Avec des petits tours de passe-passe je case au mieux ces activités.

Sport

Pour pallier au manque d'infrastructure et essayer de remplacer la troisième période d'éducation physique, nous nous efforçons de proposer plein d'activités sportives telles que camps de ski (8P et 9S), Traver-

sée du Jura (10S), voyages d'études et sportifs (11S) et des journées sportives (tournois ou autres activités) à tous les degrés. Des sorties à la patinoire sont aussi au programme.

Spectacles et culture

Les soirées scolaires et les spectacles externes ont jalonné l'année scolaire et ont fait vivre l'établissement.

Tout ce qui précède est accompli en étroite collaboration avec mes collègues du Conseil de direction que je remercie pour leur patience, leur tolérance et leur disponibilité.

Un grand merci va aussi aux secrétaires et au personnel administratif communal pour leur disponibilité et leur sourire (même sous stress).

Paolo Pedruzzi, Doyen

Rapport du Doyen en charge de la pédagogie compensatoire

En plus de ma participation au Conseil de direction du mercredi, mon activité de Doyen s'est principalement orientée autour des thèmes suivants, dans l'ordre alphabétique :

Appartenances

Organisation des rencontres avec des parents allophones en utilisant le service de traduction de l'association Appartenances. Collaboration avec les interprètes communautaires, au moyen de la traduction orale, facilitant la compréhension mutuelle entre interlocuteurs/-trices de langues différentes. Pour cela, les interprètes font appel à leur double connaissance des langues et des cultures, ainsi qu'à leur propre expérience de la migration.

CADEV (Centrale d'achats de l'Etat de Vaud)

Gestion des imprimantes de l'établissement : commandes des cartouches et toners des imprimantes (Fr. 10'400.- de dépenses annuelles).

CIF (Cours intensifs de français)

Suivi des élèves primo arrivants de 7P à 11S. Création de leurs horaires 5 x par année scolaire.

Classes DE (Classes de développement)

Organisation de l'enclassement en DEP7-8/1 et DES/1. Suivi des élèves. Collaboration avec l'Office d'orientation scolaire et professionnelle pour les élèves de DES/1. Rencontres avec les parents d'élèves lors des soirées de parents. Traitement des demandes de stages et de réintégration.

DNF/oublis (Devoirs non-faits et oublis)

Gestion personnalisée du nombre de devoirs non-faits et oublis par semestre pour tous les élèves de 7P à 11S.

DYS (Dyslexie)

Organisation et suivi des 52 élèves de 7P à 11S diagnostiqués DYS et bénéficiant d'aménagements et d'adaptation du programme.

Espace ressource

Collaboration avec les deux médiatrices responsables de l'Espace ressource. L'Espace ressource joue principalement un rôle de **prévention** par le suivi d'élèves dont le comportement empêche le bon fonctionnement de la classe et le suivi de situations problématiques liées aux devoirs non faits et aux heures d'arrêt.

Listes de diffusion

Gestion des listes de diffusion internes à l'établissement.

MATAS (Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité)

Accompagnement des élèves pris en charge par le MATAS pendant une période de 12 semaines.

NEO (Notes pour l'enseignement obligatoire)

Répondant applicatif : gestion des « incidents », signalements à la helpdesk, gestion des remplacements, du transfert des élèves entre les établissements, de

l'introduction des notes des ECR, des examens, etc.

PPLS (Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

Suivi des signalements pour le service PPLS des élèves de 7P à 11S.

Programme personnalisé

Suivi des élèves de 9 et 10VG au bénéfice d'un programme personnalisé.

Site Internet

Administrateur du nouveau site des écoles d'Ecublens : www.ecoles-ecublens.ch.

Soutien pédagogique en 7/8P et 9-10VG

Collaboration avec l'enseignante MCDI (maître de classe de développement itinérant) pour l'organisation du soutien pédagogique en 7-8P (22 périodes hebdomadaires).

Soutien pédagogique en 9/10VG

Gestion de l'enseignement renforcé pour les élèves de niveau 1 en français, mathématiques et allemand, donné sous la forme de soutien pédagogique par deux enseignants.

SPJ (Service de protection de la jeunesse)

Répondant pour les situations d'élèves de 7P à 11S, signalés au SPJ lorsqu'ils sont menacés dans leur développement.

TDAH (Troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité)

Organisation et suivi des élèves de 7-8P à 11S diagnostiqués TDAH et bénéficiant d'aménagements et d'adaptation du programme.

Après sept années scolaires de décanat, j'ai remis ma démission au Directeur fin décembre 2014. Il ne me paraissait plus possible de remplir correctement mes obligations de Doyen et de maître de classe en 7-8P, tout en assurant un enseignement de qualité dans mes disciplines de prédilection. J'ai donc choisi de revenir à l'enseignement à 100 %.

Un dernier mot pour remercier chaleureusement l'équipe des secrétaires pour leur disponibilité et leur efficacité...

Hugues de Montmollin, Doyen

Rapport du directeur

Corps enseignant

2014 a été une année riche en changements au sein de notre corps enseignant. Sept personnes ont fait valoir leur droit à la retraite et six autres ont orienté différemment leur carrière, soit en quittant l'enseignement, soit en allant travailler dans un autre établissement. Ce sont ainsi dix enseignant-e-s qui ont été engagé-e-s, dont sept fraîchement sorti-e-s de la Haute école pédagogique.

Ce renouvellement n'est pas sans nous déplaire et apporte un souffle nouveau à notre établissement. Nous constatons avec plaisir que les jeunes enseignant-e-s ne manquent pas d'idées et que les projets foisonnent. La Direction se réjouit de pouvoir apporter son soutien dans les activités proposées, qu'il soit financier ou logistique.

Un exemple parmi d'autres : les enseignant-e-s du collège Neptune pratiquent toujours plus le décroisement des classes dans les degrés 3P à 6P, proposant du travail par ateliers de mathématiques ou de français. Ce genre d'initiative ne peut être entreprise que si les enseignant-e-s collaborent et s'entendent entre eux, ce qui montre bien la nouvelle dynamique qui est en train de se mettre en place au sein de notre établissement.

Secteur pédagogique

La mise en place de la LEO occupe la plus grande partie de nos préoccupations d'ordre pédagogique :

- L'instauration d'une période de maîtrise de classe pour les degrés 1P à 6P signifie que l'enseignant-e est présent-e 27 périodes par semaine, alors que sa classe en a 28. Nous avons opté pour un système de 2 périodes de libre à quinzaine, ce qui permet à la personne qui vient s'occuper de la classe de travailler par tranches de deux heures. Il

est très difficile de trouver des enseignant-e-s formé-e-s pour intervenir dans 8 à 10 classes différentes. Par chance, cette année, nous avons réussi à placer 3 personnes (Mme Lecoultre en 1-2P, Mme Conti en 3-4P et Mme Forestier en 5-6P) qui effectuent, à notre sens, un excellent travail avec ces classes.

- La répartition des élèves dans les classes de 9 à 11VG est un véritable casse-tête si l'on désire respecter l'esprit de la loi. On ne parle même pas de la répartition de l'enseignement et de la confection des horaires de ces classes qui relèvent de l'exploit quasi impossible à accomplir.
- Les très nombreux échecs enregistrés en fin de 8P, soit au moment de l'orientation dans l'une des deux voies secondaires, nous inquiètent au plus haut point. Ces élèves doivent-ils redoubler, entraînant la création d'une classe de 8P supplémentaire ou alors doit-on les promouvoir en les considérant ensuite comme des élèves à mesures particulières ? La réflexion menée jusqu'à aujourd'hui ne nous a pas permis de trouver une solution acceptable qui respecte la nouvelle loi scolaire.
- La possibilité pour des élèves de VG de suivre une option spécifique (OS), réservée en principe aux élèves de VP, nous crée d'énormes difficultés de mise en application. Elle entraîne d'importantes répercussions, parfois impossibles à résoudre, au niveau de la répartition de l'enseignement et de la confection des horaires. Là encore, l'application stricte de la loi aboutit à des aberrations.

Et ce ne sont là que quatre exemples qui illustrent la complexité de notre mission qui est de faire appliquer la LEO, voulue par le peuple vaudois, ainsi que son règlement d'application, une tâche qui, vous l'aurez aisément compris, reste des plus délicates.

Secteur administratif

Mme Nancy Gaudin, secrétaire à 70 %, a quitté notre établissement à la fin du mois de novembre. Elle a été remplacée par Mme Marie-Laure Chevalier, engagée à 40 % dès le 1^{er} décembre, le Département ayant diminué d'un seul coup notre quota de postes de secrétariat de 30 % ... ce qui

m'a fait réagir en haut lieu, mais sans succès. Je préfère m'abstenir de tout commentaire, mais n'en pense pas moins pour autant... !!!

Notre apprentie, Mlle Kendra Sancho, est actuellement en deuxième année et nous donne toujours entière satisfaction.

Les très nombreux nouveaux programmes de gestion (élèves, maîtres, engagements, finances, bulletins scolaires, horaires, etc.) demandent un important investissement en temps et en formation à leurs utilisateurs que sont les secrétaires et les membres de la Direction.

La collaboration avec le Service administratif communal des écoles est toujours excellente, tout comme d'ailleurs les relations que nous entretenons avec Mme Pascale Manzini, notre Conseillère municipale.

Direction

Chaque semaine, le Conseil de direction se réunit environ deux heures pour traiter de l'entier des sujets qui méritent information, réflexion, concertation, voire très souvent décision. Nous passons prioritairement en revue les cas d'élèves qui nous préoccupent et débattons de certaines grandes thématiques d'actualité touchant notamment au personnel, aux bâtiments, à l'administration et, bien entendu, à la pédagogie.

Ce moment hebdomadaire de partage et de réflexion ne se substitue bien évidemment pas aux contacts quotidiens que nous entretenons entre les Doyennes et Doyens, la Cheffe de service et le Directeur.

Ce soutien mutuel et permanent est le gage d'une bonne gestion et nous faisons de notre mieux pour parvenir à notre objectif permanent : prendre les bonnes décisions dans l'intérêt d'une majorité de personnes, prioritairement de celui de nos élèves !

Perspectives d'avenir

Plusieurs dossiers importants vont nous occuper en 2015 :

- La poursuite de la mise en place de la nouvelle loi scolaire (LEO) et de son rè-

glements d'application, avec les adaptations nécessaires pour que le système puisse fonctionner.

- L'application stricte du cadre général de l'évaluation qui doit être encore « digérée » par l'ensemble du corps enseignant.
- La poursuite de la prise en compte des élèves souffrant de certains troubles (élèves hyperactifs, dyslexiques, dysorthographiques, dysphasiques, dyspraxiques, à haut potentiel,...).
- L'intégration des élèves présentant un handicap (traits d'autisme, handicap moteur, handicap physique,...), que la nouvelle Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) devrait nous imposer.
- L'étude préliminaire (concours – choix du projet – demandes de crédits – ...) du futur collège « Croset-Parc ».

- les membres des autres services communaux et mes collègues Chefs de service ;
- les cadres et collaborateurs du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ;
- mes collègues de la Conférence régionale Nord-Ouest lausannoise (CRE-NOL) ;
- les membres de la Municipalité et du Conseil communal ;
- les membres du Conseil d'établissement.

Serge Lugon, Directeur



Remerciements

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très sincèrement celles et ceux qui collaborent de près ou de loin à la bonne marche de notre établissement, et tout particulièrement :

- les membres du corps enseignant et du Conseil de direction ;
- le personnel du secrétariat, du Service administratif et de la Bibliothèque, ainsi que le chauffeur du bus scolaire ;
- les différents services parascolaires, à savoir les Services psychopédagogique, médical, dentaire et d'orientation professionnelle ;
- le personnel du Service des bâtiments ;

ELEVES

Effectifs (au 31 décembre 2014)

Primaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
1-2P 1 ^{ère} année	96	0	0	1	0	0	0	97
1-2P 2 ^e année	131	0	0	2	0	2	1	136
3P	130	0	0	1	0	0	1	132
4P	108	0	0	0	1	0	2	111
5P	109	1	0	1	0	0	2	113
6P	125	0	0	2	0	2	1	130
7P	99	0	0	0	0	0	0	99
8P	98	0	0	1	0	0	1	100
DEP3-6	7	0	0	0	0	0	0	7
DEP7-8	9	0	0	0	0	0	0	9
Total	912	1	0	8	1	4	8	934

Secondaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP	24	0	0	0	0	0	1	25
9 VG	68	0	0	2	0	0	0	70
10VP	37	0	0	0	0	0	2	39
10VG	63	0	0	0	0	0	0	63
11VSB	38	0	0	0	0	0	1	39
11VSG	31	0	0	1	0	0	0	32
11VSO	43	0	1	2	0	1	0	47
DES	12	0	0	0	0	0	0	12
Total	316	0	1	5	0	1	4	327

Total général	Etablissement primaire	934 élèves
	Etablissement secondaire	327 élèves
		1'261 élèves

Récapitulatif par genres de classes

Primaire 1P-8P	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Ecole enfantine : 1-2P	227	0	0	3	0	2	1	233
1 ^{er} cycle primaire : 3-4P	238	0	0	1	1	0	3	243
2 ^e cycle primaire : 5P-8P	431	1	0	4	0	2	4	442
Développement (DEP)	16	0	0	0	0	0	0	16
Total	912	1	0	8	1	4	8	934

Secondaire 9-11

9VP – 9VG
10VP - 11VSB
10VG - 11VSG
11VSO
Développement (DES)
Total

Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
92	0	0	2	0	0	1	95
75	0	0	0	0	0	3	78
94	0	0	1	0	0	0	95
43	0	1	2	0	1	0	47
12	0	0	0	0	0	0	12
316	0	1	5	0	1	4	327

Récapitulatif par communes**Primaire****Secondaire****Total**

Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
912	1	0	8	1	4	5	937
316	0	1	5	0	1	4	327
1'228	1	1	13	1	5	12	1'261

Effectifs moyens

Degré	Nombre élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus petits effectifs	Plus grands effectifs
-------	---------------	----------------	---------	-----------------------	-----------------------

Classes primaires

1P - 2P	233	12	19.41	6/20	2/18
3P - 4P	243	13	18.69	3/21	1/16
5P - 6P	243	12	20.25	2/23	1/16
7P - 8P	199	10	19.90	9/20	1/19

Classes secondaires

Voie générale (VG)

9VG	70	3	23.33	1/26	1/21
10VG	63	3	21.00	1/25	1/18

Voie pré-gymnasiale (VP)

9VP	25	1	25.00	1/25	----
10VP	39	2	19.50	1/20	1/19

Voie secondaire baccalauréat (VSB)

11VSB	39	2	19.50	1/20	1/19
-------	----	---	-------	------	------

Voie secondaire générale (VSG)

11VSG	32	2	16.00	2/16	----
-------	----	---	-------	------	------

Voie secondaire à options (VSO)

11VSO	47	3	15.66	1/19	1/11
-------	----	---	-------	------	------

Classes de développement

DEP/DES	28	3	9.33	1/12	1/7
---------	----	---	------	------	-----

Total de l'établissement	1'261	68	19.11		
---------------------------------	--------------	-----------	--------------	--	--

Orientation 8P

- 25 élèves ont été orientés en voie pré-gymnasiale (9VP).
- 70 élèves ont été orientés en voie générale (9VG).
- 5 élèves ont redoublé en 8P.

Elèves libérés – Prolongations de scolarité

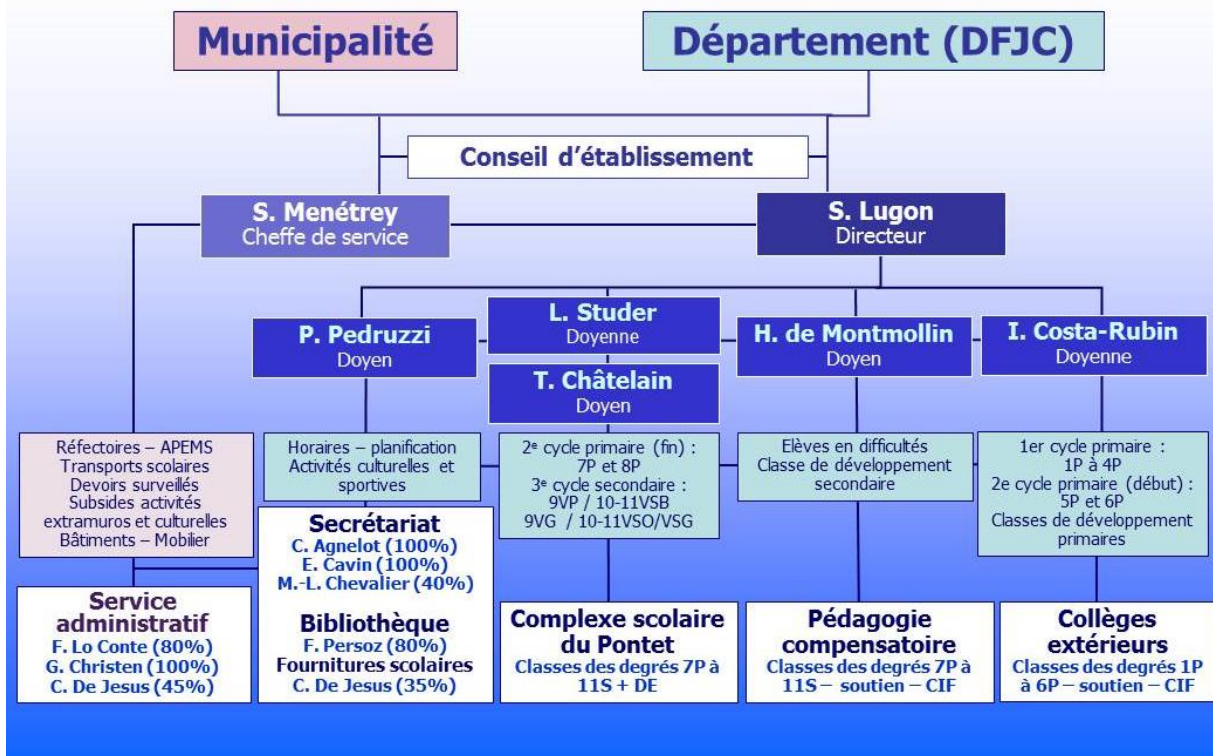
103 élèves ont été libérés en juillet 2014. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 11^e voie secondaire baccalauréat : **39** élèves, dont **35** ont obtenu leur certificat d'études.
- 11^e voie secondaire générale : **25** élèves, dont **24** ont obtenu leur certificat d'études.
- 11^e voie secondaire à options : **35** élèves, dont **29** ont obtenu leur certificat d'études.
- Classes de développement : **4** élèves ont été libérés avec une attestation.
- **12** prolongations de scolarité ont été accordées par la Direction des écoles.

Recours

Un recours contre une orientation en classe de développement a été déposé au Département, qui l'a rejeté. Les parents ont dès lors décidé de mettre leur enfant dans une école privée.

Organigramme de la direction des écoles



PRESTATIONS COMMUNALES SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

